

GUIDE DE PARTICIPATION

Définition de la bioéthique : "Domaine spécifique, interdisciplinaire, consacré à l'examen des **questions d'ordre éthique** [morale qui guide notre conduite] **que posent les pratiques médicales**, et notamment l'application des biotechnologies impliquant **une manipulation du vivant**, afin de prévenir les risques qu'elles peuvent présenter pour le devenir de la société, voire de l'humanité" *DEPADT-SEBAG Valérie "Droit et Bioéthique" in HIRSCH Emmanuel (sous dir.) "Traité de Bioéthique", éditions érès 2014, tome I, p. 287.*

Depuis la dernière loi française de bioéthique, en 2011, le législateur a décidé que **tous les sept ans au moins, la France doit réviser sa législation en matière de bioéthique**. Du 18 janvier au 7 juillet 2018 six mois de débats sont organisés par le Comité Consultatif National d'Éthique (CCNE) afin d'éclairer le gouvernement, qui devra déposer un projet de loi à l'automne 2018.

Ces sujets nous concernent tous car il s'agit majoritairement de pratiques médicales mettant en jeu, d'une part le corps humain, d'autre part la vie privée. **Est-il légitime qu'une personne, entrée à l'hôpital pour être soignée, puisse faire l'objet d'un prélèvement d'organes pour soigner les malades qui en ont besoin ? Pour quels types de couples est-il légitime de créer des embryons *in vitro*** (c'est la question d'actualité relative à la « Procréation Médicalement Assistée sans père » pour des femmes seules ou des couples de femmes) ? **Les embryons humains surnuméraires produits dans le cadre de l'Assistance Médicale à la Procréation, peuvent-ils être utilisés pour la recherche médicale ? Une femme, très sollicitée par son travail, peut-elle congeler ses ovocytes à un âge où sa fertilité est encore optimale pour différer la réalisation de son désir d'enfant ?** Ces sujets nous questionnent à la fois sur la nature de l'être humain et sur la société que nous souhaitons pour demain.

Des états généraux peuvent être utiles, pour permettre l'appropriation des sujets de bioéthique par les citoyens. **Mais nous constatons et déplorons, que ce processus conduit en réalité à faire progressivement tomber des bornes garantes du respect de la vie et de l'intégrité de la personne humaine**. Il est donc important de donner votre avis. Ce document a pour but de vous y aider.

« Si nous ignorons le monde, nous trahissons la Parole de Dieu qui nous envoie dans le monde. Si nous ignorons la Parole de Dieu, nous n'avons rien à apporter au monde »

Engagement du Cap, pris par les évangéliques en 2010, en Afrique du Sud.

« Vous êtes la lumière du monde, (...) on n'allume pas une lampe pour la mettre sous un seau, on la met sur le chandelier (...) que votre lumière brille ainsi devant les hommes »

Matthieu 5 : 14-16

Les débats : inscrivez-vous et participez.

Des débats vont avoir lieu un peu partout en France selon des modalités diverses: conférences, tables rondes, ateliers,... souvent organisés par les « espaces éthiques régionaux » et il faudra consulter régulièrement leurs sites : <https://etatsgenerauxdelabioethique.fr/pages/les-espaces-de-reflexion-ethique-regionaux>. Ces manifestations devraient également toutes être signalées sur un site internet dédié (<https://etatsgenerauxdelabioethique.fr>). **Tenez-vous régulièrement informés en allant aussi sur le site du CPDH** ou en vous inscrivant à sa revue de presse électronique. L'ensemble des contributions devrait faire l'objet d'un rapport de synthèse qui sera remis fin mai par le CCNE à l'office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques. Contribuez au débat national. **Tout n'est pas couru d'avance, nous avons notre rôle à jouer, une parole à apporter. Ne nous laissons pas influencer, notamment par les sondages.** On s'aperçoit que suivant la manière dont le sujet est abordé, les réponses peuvent être diamétralement opposées. Par exemple, il est important d'éclairer le pouvoir politique sur les véritables enjeux de l'assistance médicale à la procréation (cf. fiche du CPDH à propos de la « PMA sans père »). Voici comment participer :

Ecoutez et prenez des notes

Les sujets abordés sont souvent difficiles. **Prenez le temps de bien écouter et de comprendre. N'hésitez pas à demander un éclaircissement aux moments de l'échange avec le public.** Prenez des notes et envoyez un petit résumé au CPDH (contact@cpdh.eu) avec deux ou trois phrases de « **note d'ambiance** » (est-ce que les débats étaient sereins ? Comment se sont comportés les intervenants (avec bienveillance ou avec arrogance) ? Faites-nous également part des difficultés que vous auriez pu rencontrer, si vous n'avez pas pu participer ou intervenir.

Posez des questions

Ces états généraux sont l'occasion de réfléchir. N'hésitez donc pas à faire réfléchir vos interlocuteurs. Exemples :

Plutôt que de congeler des ovocytes, ne peut-on pas prendre des mesures sociales aidant les couples à avoir des enfants plus tôt ?

La PMA pour les femmes seules ou en couple de même sexe est une revendication minoritaire. Y céder, n'est-ce pas basculer dans un marché de la procréation ultralibéral ? Et puis, est-il juste de priver des enfants de père et de l'accès à leur filiation, alors que la Convention Internationale des Droits de l'Enfant stipule en son article 7 que « l'enfant a droit de connaître son père et sa mère ».

Donner son opinion et argumenter

Mettez en lumière les « faux postulats » comme : « Un couple homosexuel masculin est naturellement infertile. Contrairement au couple homosexuel féminin, la reproduction nécessite le recours à une mère porteuse. Etes-vous favorable ? » (Questionnaire de l'espace de réflexion éthique du Poitou-Charentes). **Intervenez :** *Il y a certainement une erreur dans la formulation de la question : un couple homosexuel féminin est aussi "naturellement infertile", puisque deux femmes ne peuvent pas avoir d'enfant « naturellement ».* Que vos propos soient toujours empreints de sagesse et de douceur et demandez l'assistance du Saint Esprit (Colossiens 4 v. 5-6). Utilisez les « fiches repères » du CPDH, elles nourriront vos argumentaires. Et si vous avez besoin d'aide ou de conseils, contactez le CPDH ☺

Avenir
Incertitude
Débats
Réflexions
Repères
Choix
Volonté
Droits
Enfants
Filiation
Fin de vie
Foi
Espérance
Respect
Soin
Précaution
Amour

CPDH
BP 60 091
67541 OSTWALD
cedex
contact@cpdh.eu
Tél. 03 67 07 85 39
www.cpdh.eu

